

CORRIGENDUM 1

20.104 Delete the existing fifth paragraph ("After the note, add the following new paragraph:").

Move the sixth paragraph ("If the electronic circuit is programmable...the relevant requirements of Annex R.") and place it after the Note.

20.105 Replace the deleted first paragraph, including the two dashed items, by the following:

Appliances shall have an automatic means for switching off the motor, or for reducing the drum speed to 60 r/min when the lid or door is opened if the drum has a rotational kinetic energy not exceeding 1 500 J and a peripheral speed not exceeding:

- 20 m/s, for drums that rotate about the horizontal axis,
- 40 m/s, for drums that rotate about the vertical axis.

20.104 Supprimer le cinquième alinéa existant ("Après la Note, ajouter le nouvel alinéa suivant:").

Déplacer le sixième alinéa ("Si le circuit électronique est programmable...aux exigences pertinentes de l'Annex R.") et le placer après la Note.

20.105 Remplacer le premier alinéa supprimé, y compris les deux tirets, par ce qui suit:

Les appareils doivent comporter un dispositif automatique pour la coupure du moteur ou pour réduire la vitesse du tambour à 60 r/min lorsque la porte ou le couvercle est ouvert, si le tambour possède une énergie cinétique en rotation qui ne dépasse pas 1 500 J et une vitesse périphérique qui ne dépasse pas

- 20 m/s, pour les tambours qui tournent autour de l'axe horizontal,
- 40 m/s, pour les tambours qui tournent autour de l'axe vertical.